

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion du 26 juin 2023**

OBJET : Compte administratif 2022 - budget annexe Laboratoire départemental

Régis par le décret n°2015-1902 du 30 décembre 2015, les laboratoires départementaux publics jouent un rôle important dans la sécurité sanitaire du pays.

Rattaché depuis 1989 au Département du Nord, le Laboratoire départemental public participe notamment à la surveillance des maladies animales transmissibles à l'homme et à la prévention des maladies contagieuses animales. En tant qu'outil d'aide au diagnostic, il accompagne également les vétérinaires et les éleveurs confrontés à une pathologie, en proposant des traitements et des mesures de prévention adaptés.

Le compte administratif du Laboratoire départemental public, constituant un budget annexe du budget principal du Département du Nord, dégage en 2022 un excédent global de clôture de 363 858,48 € en section d'investissement. Il présente les niveaux d'exécution suivants :

		Dépense	Recette
Fonctionnement	Ordre (chapitre 946)	169 440,75	0,00 €
	Réel (chapitre 939)	2 324 277,09 €	2 493 717,84 €
<b>Total Fonctionnement</b>		<b>2 493 717,84 €</b>	<b>2 493 717,84 €</b>
<b>Résultat 2022 de fonctionnement</b>		<b>0,00 €</b>	
Résultat antérieur reporté			
<b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>		<b>0,00 €</b>	
Investissement	Ordre (chapitre 925+926)	17 097,86 €	186 538,61 €
	Réel (chapitre 909)	104 266,56 €	0,00 €
<b>Total Investissement</b>		<b>121 364,42 €</b>	<b>186 538,61 €</b>
<b>Résultat 2022 d'investissement</b>		<b>+65 174,19 €</b>	
Résultat antérieur reporté			298 684,29 €
<b>Résultat d'investissement cumulé</b>		<b>+363 858,48 €</b>	

En mouvements réels, les réalisations sont les suivantes par sections :

Mouvements réels	Recettes	% par section	Dépenses	% par section
Section de fonctionnement	2,49M€	100%	2,32M€	96%
Section d'investissement			0,10M€	4%
<b>TOTAL</b>	<b>2,49M€</b>	<b>100%</b>	<b>2,43M€</b>	<b>100%</b>

**I. Des dépenses essentiellement fléchées vers la section de fonctionnement et impactées par l'inflation et l'augmentation du nombre d'analyse.**

Les dépenses réelles du Laboratoire (2,43 M€) se composent majoritairement de charges de fonctionnement. Elles représentent 96 % des dépenses réelles de l'année 2022.

Les dépenses réelles de fonctionnement du Laboratoire s'élèvent en 2022 à 2,32 M€. Elles connaissent une hausse de 0,11 M€ (+4,9 %) par rapport à l'exercice précédent.

	CA 2021	CA 2022	CA 2022 / CA 2021	
Dépenses de personnel	1,50M€	1,55M€	0,06M€	+3,7%
Dépenses à caractère général	0,72M€	0,77M€	0,05M€	+7,3%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2,22M€</b>	<b>2,32M€</b>	<b>+0,11M€</b>	<b>+4,9%</b>

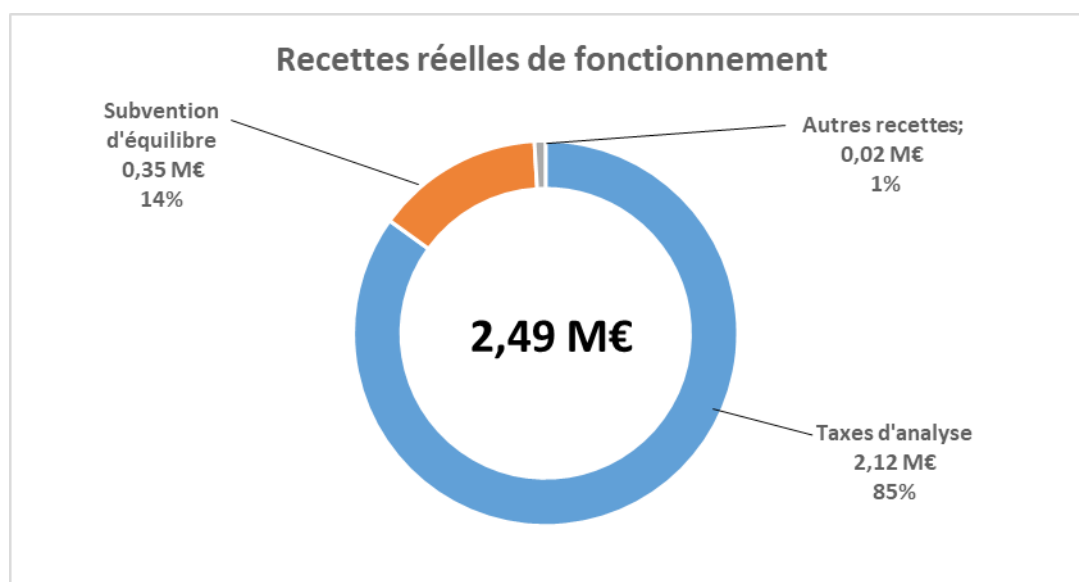
Les dépenses de personnel représentent 67% des dépenses réelles de fonctionnement.

La masse salariale a augmenté (+3,7 %) en lien avec le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires. Les charges à caractère général ont fortement évolué (+7,3%) pour atteindre 0,77 M€ (+0,05 M€). Le poste budgétaire d'achats de réactifs (autres matières et fournitures) est particulièrement impacté par l'inflation (+9,1%).

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent quant à elles à 0,10 M€. Elles intègrent des achats de matériels permettant la production des analyses.

## II. Une subvention d'équilibre maîtrisée

Les recettes réelles du Laboratoire s'élèvent en 2022 à 2,49 M€, en hausse de + 5 % (+ 0,41 M€). Elles se composent exclusivement de recettes de fonctionnement.



Le budget est financé à 85 % par des recettes liées aux analyses (72 % en 2021).

	CA 2021	CA 2022	CA 2022 / CA 2021	
Taxes d'analyse	1,70M€	2,12M€	+0,41M€	+24,3%
Subvention d'équilibre	0,65M€	0,35M€	-0,30M€	-46,0%
Autres recettes	0,02M€	0,02M€	+0,00M€	+25,3%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2,38M€</b>	<b>2,49M€</b>	<b>+0,12M€</b>	<b>+5,0%</b>

Les taxes d'analyse (2,12 M€) proviennent de l'activité de diagnostic de routine du laboratoire (principalement analyses vétérinaires et analyses d'hygiène alimentaire). Elles connaissent une évolution favorable en nombre notamment sur les analyses BVD (Diarrhée Virale Bovine).

La subvention d'équilibre du budget principal a quant à elle évolué à la baisse (- 0,30 M€) tenant ainsi compte de la forte augmentation des recettes d'analyses.

Je propose au Conseil départemental :

- d'adopter, conformément à l'article L. 3312-5 du CGCT, le compte administratif du budget annexe Laboratoire du Département pour l'exercice 2022 tel qu'il est présenté dans ce rapport et tel qu'il figure dans la maquette (annexe 1) ;

Le compte administratif a été arrêté à 2 615 082,26 € en dépenses et à 2 680 256,45 € en recettes, et, dégage un excédent de clôture pour 2022 en section d'investissement de 65 174,19 € et un excédent d'investissement cumulé de 363 858,48 €, qui se décompose comme suit :

Résultat de fonctionnement de l'exercice	0,00 €
Résultat de fonctionnement des exercices antérieurs	0,00 €
Résultat cumulé de fonctionnement	0,00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	65 174,19 €
Résultat d'investissement des exercices antérieurs	298 684,29 €
Résultat cumulé d'investissement	363 858,48 €
Résultat net final	363 858,48 €

- de reprendre l'excédent d'investissement du budget annexe du Laboratoire public départemental de 363 858,48 € en recette d'investissement compte 001 au budget supplémentaire 2022 ;
- d'admettre en non-valeur les titres présentés en annexe 2 pour un montant de 53,94 €.

Christian POIRET  
Président du Département du Nord